Fédération Nationale de l'Enseignement , de la Culture
et de la Formation Professionnelle FORCE OUVRIERE

- Coordination des sections fédérales de l'Académie de Montpellier -

UD FO – Maison des syndicats
474 allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier
Tel : 09 75 85 30 05 – 06 87 84 96 02
Mail : fnecfp-fo.acamontp@orange.fr

Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO lors du CSA SD du 6 février 2023

Monsieur le directeur académique, mesdames et messieurs les membres du CSA spécial départemental,

Ce CSA SD se réunit en pleine mobilisation contre le projet de réforme des retraites après les mobilisations historiques du 19 et du 31 janvier. Appelés par l'ensemble des organisations syndicales, les personnels de l'Education Nationale étaient en grève et en manifestation avec les autres salariés, la jeunesse et les retraités, par millions, L'ampleur et la profondeur du rejet ne font que croitre face à la propagande d'un gouvernement devenu fébrile.
Les collègues, déjà usés par la dégradation de leurs conditions de travail et pris à la gorge par des salaires notoirement insuffisants devraient travailler deux ans de plus ou subir de lourdes décotes s'ils n'y parvenaient pas.
Pour FO avec l'ensemble des organisations syndicales, c'est inacceptable. L'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grève dès mardi 7 février, FO sera à nouveau aux côtés des personnels pour revendiquer le retrait de la réforme des retraites,
Au vu du degré d'opposition des collègues pour une réforme sans la moindre légitimité, nous tenons à vous informer que la question de la grève reconductible est actuellement discutée parmi nos collègues, et pas uniquement dans l'éducation nationale. Nous serons aux côtés des collègues qui souhaiteraient reconduire la grève, et le gouvernement, de par son attitude, sera seul responsable du blocage du pays par la grève. Il aura à assumer les conséquences de cette tentative de passage en force de la contre réforme des retraites.
Inacceptables sont aussi les annonces ministérielles sur un simulacre de revalorisation des salaires à la fois indigente et inégalitaire, dont la majeure partie des personnels sont écartés! Là encore c'est l'unité syndicale FO FSU UNSA CGT et SUD pour exiger des mesures salariales sans contreparties pour tous les collègues et dénoncer la provocation que constituent à la fois le « socle » et le « pacte ». La FNEC FP FO refuse le principe de la rémunération individualisée en fonction de « l'investissement dans les projets innovants » et de « missions supplémentaires » qui y sont décrétés. C'est pourquoi la FNEC FP FO a décidé de quitter les concertations du ministre Ndiaye qui visent à accélérer la territorialisation de l'Ecole et la remise en cause des statuts.
Inacceptables encore les annonces du ministre sur les nouvelles missions des professeurs des écoles au collège et la fin de la technologie en 6ème. Les PE travaillent déjà en moyenne 44 h par semaine selon le ministère, sur quel temps devraient-ils travailler en collège? C'est travailler plus pour perdre moins ! Le ministre remet ici en cause à la fois le statut des professeurs des écoles en conditionnant une rémunération à des tâches supplémentaires au collège et la qualification disciplinaire des professeurs certifiés ou agrégés.
Comme son prédécésseur, le ministre fait mine de s'émouvoir des « résultats problématiques » des collégiens tout en continuant à supprimer des postes. Mais personne n'est dupe :
Ce sont les suppressions de postes, les milliers d'heures d'enseignement enlevés aux élèves par manque de remplaçants, la casse des RASED, l'augmentation du nombre d'élèves par classe, le manque de places en établissements spécialisés, en CMPP et en Ulis, le manque d'AESH organisé

dans les PIALS, le manque de médecins scolaires, qui sont les premières causes des difficultés des élèves et des conditions de travail dégradées quand elles ne sont pas intenables pour les collègues enseignants et AESH.
Cette situation est sans conteste le résultat des contre réformes destructrices imposées par les ministres de l'Education Nationale depuis des années. Messieurs Blanquer et Ndiaye qui les ont accélérées, en assumant celles du passé, en portent de ce fait également la responsabilité.

Dans cette situation, ce projet de carte scolaire n'est pas acceptable : 66 ouvertures pour 68 fermetures, cela s'appelle déshabiller Pierre pour habiller Paul, ou encore déplacer les problèmes créés par la pénurie. Les fusions d'écoles sont le prétexte à des fermetures grâce au lissage des effectifs, il y en a 7 prévues. La ficelle de la légère baisse démographique est trop grosse : 601 élèves de moins dans un département qui compte 621 écoles publiques, cela donne 0,96 élève en moins par école. Aucune création de poste RASED, aucun moyen de remplacement supplémentaire alors que les besoins sont criants et que chaque jour des élèves sont répartis en fond de classe et privés des apprentissages auxquels ils ont droit. 15 moyens sur 22 sont absorbés par les dédoublements, alors que les non dédoublés peuvent se retrouver à 28/30 et même davantage parfois en cycle 3. Les mesures de décharges de directions sont utilisées pour récupérer des moyens alors que les collègues ne cessent de réclamer un allègement de leur tâches. Nous pourrions apprécier la création de 4 Ulis, mais cela se situe tellement en deça des besoins que nous ne pouvons que signaler l'indigence des moyens consacrés aux élèves en situations de handicap qui stationnent par centaines sur les listes d'attentes pour des places en Ulis, en Ime et en Itep.

La FNEC FP FO revendique pour l'école publique, ses personnels et ses élèves :
¬ l'augmentation des salaires pour tous les personnels sans contrepartie,
¬ des ouvertures de classes pour diminuer les effectifs, l'annulation des fusions d'écoles et des fermetures de classes
¬ La création de postes d'enseignants sous statut et de remplaçants pour que chaque enseignant absent soit remplacé
¬ Les créations de postes spécialisés, de PsyEN, de médecins scolaires, d'AESH… nécessaires à la prise en charge de tous les élèves en difficulté ou en situation de handicap, l'abandon des PIAL et l'arrêt de la logique d'inclusion systématique et forcée
¬ La création de places en établissements spécialisés et en Ulis pour que tous les enfants sur liste d'attente soient pris en charge
¬ L'augmentation des décharges de direction pour toutes les écoles
¬ le rétablissement de la liberté pédagogique et des formations librement choisies
¬ le rétablissement des droits syndicaux dans l'Hérault tels qu'ils sont définis dans les textes ministériels

Vous connaissez depuis longtemps la situation des personnels de l'éducation nationale à qui on demande toujours plus et à qui on donne toujours moins et les revendications de la FNEC FP FO. Vous avez monsieur le Directeur académique votre part de responsabilité dans cette situation.
A ne pas donner de réponse satisfaisante à ces mêmes revendications, le ministère prend le risque qu'en plus du rejet sur les retraites, la colère s'accumule également sur le terrain de l'école.

Questions diverses :

Combien de journées non remplacées dans le 34 depuis le début de l'année scolaire, et par période ?
Quelles sont les circonscritions les plus impactées par le non remplacement ?
Quel est l'état du remplacement dans le 34 actuellement : combien de postes et quelle répartition selon les types de remplacement ?
Combien d'élèves notifiés Ulis sans place et sur liste d'attente ?
Combien d'élèves notifiés IME ou ITEP sans place et sur liste d'attente?
Combien d'élèves avec une notification d'Aesh non honorée ?
Combien d'élèves bénéficiant d'un nombre d'heures d'accompagnement inférieur à leur notification ?
Quel est l'état des RASED dans le département ? Nombre de maitres E, G et psy EN
Combien de dossiers suivis par chaque enseignant référent ?
Combien de signalements SST depuis la rentrée?
Quel est le calendrier de réunion de la formation spécialisée ?
Combien de professeurs des écoles volontaires pour intervenir en sixième? Pour quelle rémunération?